

M. Crofton: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je voudrais faire plusieurs observations pour y répondre.

D'abord, je voudrais signaler au député que le C-80 et les autres mesures fiscales visent à réduire le déficit de 20 p. 100 pour la présente année. Il est donc faux d'affirmer que le C-80 soit la seule mesure qui ait été prise.

Le déficit budgétaire est chose possible. Malheureusement, le gouvernement précédent avait, bon an mal an, pris l'habitude d'y recourir. Si on avait fait en sorte que les déficits aient été profitables à l'économie, de telles décisions auraient été justifiables. Mais quand les dépassements de coûts atteignent 50 p. 100 chaque année au point où, comme je l'ai dit tantôt, les intérêts sur la dette sont plus élevés que les budgets d'il y a quelques années, un redressement s'impose. Si le déficit budgétaire était si utile, pourquoi sommes-nous en pleine pagaille aujourd'hui? La raison est que les dépenses ont échappé à tout contrôle.

Il faut qu'il y ait des recettes pour payer la dette et les dépenses courantes. Le projet de loi vise à répartir ce fardeau. On agit cependant avec prudence, certaines mesures sont progressives. Il serait risqué d'agir autrement.

L'opposition a beaucoup déblaté contre les réductions des dépenses proposées, les coupures et compressions. Pourtant, elles font partie du processus de budgétisation. Ces recettes supplémentaires ne représentent que 20 p. 100 des efforts entrepris au cours de l'année financière pour venir à bout du gigantesque problème dont nous avons hérité.

M. Riis: Monsieur le Président, je comprends le point de vue du député qui vient d'une région où le tourisme joue un rôle essentiel. Si le député juge certaines compressions appropriées, ce serait dans le domaine des dépenses fiscales que le ministre des Finances (M. Wilson) considère assez peu productives. Si on croit ce qu'il a dit dans son Livre blanc, certaines dépenses fiscales de grande envergure sont peu avantageuses pour l'ensemble du pays.

Le député pourrait-il nous expliquer comment, par exemple, le tourisme si essentiel à sa région, sera affecté par les nouvelles taxes sur les boissons alcooliques? Les entreprises de tourisme ne cessent de nous rappeler que les prix doivent rester compétitifs. Pour les Américains qui viendront visiter l'Expo 86 en Colombie-Britannique, les frais d'essence, de logement, d'aliments et de divertissement seront très élevés. On va maintenant augmenter le prix des spiritueux. Nous voudrions savoir ce qu'en pense le député?

● (1120)

M. Crofton: Monsieur le Président, je prends note de cette question également. Je rappelle au député que les règlements dont nous avons hérité prévoyaient un relèvement automatique de 4 p. 100 de la taxe. On projette maintenant de la réduire de 2 p. 100 dans cette proposition budgétaire. En fait, cette mesure est favorable à l'industrie des loisirs.

Une voix: C'était une promesse électorale.

M. Crofton: En effet, une promesse électorale. L'une des nombreuses que nous avons respectées.

Taxe d'accise—Loi

L'opposition a critiqué certaines propositions fiscales comme la taxe sur l'essence et celle sur les vins et spiritueux. Ce qui n'empêchait pas certains des collègues du député, il y a à peine quelques jours, de s'en prendre au gouvernement parce qu'il proposait d'engager des pourparlers avec le gouvernement américain pour résoudre certains problèmes commerciaux graves. Ils avaient terriblement peur que nous sacrifions nos programmes sociaux au cours de ces négociations. Ils ont pointé un doigt accusateur vers les Américains qui n'ont aucun programme de sécurité sociale comparable aux nôtres. Bon nombre de nos mesures sociales n'existent pas aux États-Unis. Mais ces députés ne peuvent pas gagner sur tous les tableaux. Le gouvernement doit trouver l'argent nécessaire pour financer ces programmes. S'ils préfèrent payer l'essence moins cher, fort bien. Mais qu'ils aillent vivre aux États-Unis où il n'y a pas de régime de soins médicaux. Ils ont le choix.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a une question supplémentaire.

M. Nystrom: Je vous remercie, monsieur le Président. Vous parlez français très très bien maintenant.

[Traduction]

Je voudrais poser une autre question au député d'Esquimalt-Saanich. En parlant de notre système financier, il y a quelques mois, le ministre des Finances a déclaré que nous manquions cruellement de gens riches. Le député partage-t-il son point de vue?

M. Crofton: Monsieur le Président, s'il n'en tenait qu'à moi, tous les Canadiens seraient riches. Mais le député n'a certes pas à se réjouir que nous ayons si peu d'hommes riches. J'espère que le niveau de vie et le revenu de tous les Canadiens augmenteront. Il est tout à fait exact que de riches Canadiens se sont organisés pour ne pas payer leur juste part des impôts depuis quelques années. Le gouvernement précédent n'a manifestement rien fait pour remédier à cette situation, comme je le faisais remarquer tout à l'heure. Mais nous avons l'intention de faire quelque chose, nous. Nous avons déjà présenté un impôt supplémentaire cette année. Et nous comptons proposer un impôt minimal que nous étudierons très prochainement à la Chambre, espérons-le, un impôt qui entrerait en vigueur à compter de janvier 1986. Une telle mesure se fait attendre depuis longtemps. Il est temps que les plus riches paient leur juste part des impôts. Si c'est le point de vue que défend le député, je suis d'accord avec lui.

M. Nystrom: Monsieur le Président, comment se fait-il alors que le député accepte d'imposer ces 3 milliards de dollars supplémentaires en taxes aux simples citoyens? Comment peut-il souscrire à une mesure aussi partielle que la désindexation des allocations familiales? Pourquoi a-t-il donné son appui le printemps dernier, avant que le premier ministre (M. Mulroney) ne fasse volte-face, à la désindexation partielle des pensions de vieillesse? S'il prétend que bien des gens ne sont pas traités équitablement dans le cadre de notre régime fiscal, pourquoi souscrit-il à toutes ces mesures? Il saute aux yeux pourtant que notre régime fiscal est injuste.